



# HEBDO

## PATRICK MARTIN FAVORABLE À UNE NÉGOCIATION SUR LE FINANCEMENT DE LA PROTECTION SOCIALE

Patrick Martin, hier, à Matignon

Reçu hier matin à Matignon par le nouveau Premier ministre, François Bayrou, le président du Medef, Patrick Martin, a fait part de son souhait d'aller au-delà d'un "simple rafistolage" de la dernière réforme des retraites. Parmi ses propositions, de nouvelles ressources financières pour le système, CSG, TVA sociale et dose de capitalisation...

A quelques jours de son discours de politique générale, prévu le 14 janvier, le Premier ministre François Bayrou, reçoit depuis hier les partenaires sociaux pour "entendre leurs demandes" et évoquer avec eux "l'actualité sociale". Ces rencontres doivent illustrer la "méthode Bayrou", selon Matignon, à savoir "échanger, dialoguer, dans une méthode très horizontale".

Au menu des discussions figurent les aménagements de la réforme des retraites, l'actualité sociale mais aussi les projets de loi de finances (PLF) et de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2025.

### Pas "d'alourdissement du coût du travail"

C'est Patrick Martin, le président du Medef, qui a ouvert le bal des discussions hier matin. A l'issue d'un entretien d'une heure, il s'est dit favorable à rouvrir le dossier sur l'aménagement de la dernière réforme des retraites. Une [proposition](#) faite par François Bayrou, fin décembre, aux forces politiques.

Le patron des patrons pose toutefois des "réserves". Tout d'abord, il a mis en garde le gouvernement en indiquant que s'il était partant pour "remodeler le système des retraites", les entreprises ne devaient pas, en contrepartie, être "assommées d'impôts" ou de "charges sociales".

En outre, le patron des patrons a indiqué que "ces travaux ne doivent pas édulcorer le rendement de cette réforme dont on sait dorénavant qu'elle n'est pas suffisante". Et qu'ils ne doivent pas se traduire "par un alourdissement du coût du travail".

Ce chantier doit à ses yeux prendre la forme d'une négociation sociale, avant que les conclusions ne soient transmises aux partis politiques. Les organisations patronales et syndicales ayant "fait preuve jusqu'ici de responsabilités". Raison pour laquelle elles avaient, en décembre, avant la nomination du gouvernement, invité les élus et responsables politiques "à retrouver au plus vite le chemin de la stabilité, de la visibilité et de la sérénité". Seule la CGT n'avait pas ratifié ce [communiqué](#).

Vers une réforme plus globale ?

Surtout Patrick Martin souhaite, à l'occasion de ces discussions, ouvrir plus largement le sujet au financement de la protection sociale. "Saisissons cette opportunité [d'une discussion sur les retraites] pour aller au-delà d'un simple rafistolage de ces régimes qui sont, disons les choses, à bout de souffle". Pour ce faire, il ne compte pas rester sur les simples paramètres du système mais élargir le débat en s'interrogeant sur la possibilité de trouver de nouvelles recettes financières ; les cotisations salariales et patronales ne suffisant plus à financer, à elles seules, le système. D'où la recherche d'autres sources de revenus pour les caisses de retraite.

Par exemple, il compte s'appuyer sur le transfert d'une partie d'un coût de la protection sociale vers la fiscalité, la CSG ou de la TVA sociale. Un dernier mécanisme qui consiste d'une part à diminuer les cotisations patronales (et éventuellement salariales) et, d'autre part, à augmenter le taux de TVA et à affecter au budget de la sécurité sociale les recettes fiscales correspondantes. Il a toutefois précisé que "l'idée d'une TVA sociale était exclue à ce stade par le gouvernement" ; la ministre des comptes publics, Amélie de Montchalin, ayant fait savoir son opposition à ce principe.

Il préconise également d'introduire une dose de capitalisation dans le système actuel, dans le but de garantir le financement du système.

#### "Moins d'opposition de principe de la part des organisations syndicales"

A quelle échéance ? Sans donner de calendrier précis, Patrick Martin a compris que le Premier ministre souhaite aller assez vite. Un timing qui convient parfaitement au président du Medef. D'autant qu'il estime "[percevoir] moins, qu'à d'autres époques, d'opposition de principe de la part des organisations syndicales...".

Les rencontres entre le Premier ministre, la CFDT, la CGT, la CFE-CGC, FO et la CFTC se dérouleront jusqu'à lundi prochain.

#### La CFDT et la CPME également reçues à Matignon

**Marylise Léon, la secrétaire de la CFDT** a évoqué, hier soir, trois chantiers prioritaires avec le Premier ministre : l'emploi, alors que la "situation économique est plus qu'inquiétante", le travail - une thématique qui inclut la reconnaissance au travail, le salaire - mais aussi les conditions de travail qui englobe la question des retraites. Sur ce dernier sujet, la CFDT pose un "incontournable" à la discussion : la "reconnaissance de la pénibilité". Selon Marylise Léon, François Bayrou s'est dit favorable à la réouverture de l'ensemble des sujets, "sans tabou", y compris le seuil de l'âge de légal.

Au-delà, la secrétaire générale de la rue de Belleville a estimé l'idée de discuter avec le Medef du sujet plus large du financement de la protection sociale "extrêmement intéressante", précisant qu'il avait "sûrement des choses à explorer". En premier lieu, les "exonérations de contributions sociales dont bénéficient les entreprises". Ce sera pour elle, l'un des points clef de cette négociation.

De son côté, **François Asselin, le président de la CPME**, qui a clôturé la première journée des rendez-vous entre le Premier ministre et les partenaires sociaux, a indiqué être très vigilant sur le futur PLFSS et a demandé à François Bayrou de "préserver les PME si la courbe des allègements de charges sociales devait être maintenue", en se référant à l'ancien texte. Il a ajouté qu'il était favorable à l'instauration "de trois jours de carence d'ordre public, en cas d'arrêt maladie, quel que soit le statut de l'actif".

A plus long terme, il s'est prononcé pour une réforme structurelle du modèle social français. D'une part, du système des retraites, en arguant que la réforme actuelle "ne serait plus équilibrée à l'horizon

2030" au regard de l'évolution démographique. D'où la nécessité de "mettre en place une capitalisation collective gérée par les partenaires sociaux" pour "compléter la retraite par répartition". D'autre part, du système santé, avec "l'inflation des arrêts de travail de courte durée".

Enfin, François Asselin, qui mettra fin à son mandat le 21 janvier, s'est réjoui de l'arbitrage rendu par la ministre du travail Astrid Panosyan-Bouvet, et confirmé par le Premier ministre, sur les mesures de soutien à l'apprentissage, à savoir une aide de 5 000 euros pour la première année d'exécution du contrat pour les entreprises de moins de 250 salariés, quel que soit le diplôme préparé jusqu'au niveau master. Un décret devrait être publié en ce sens courant janvier.

Anne Bariet

[\[Ressources humaines\] L'actualité actuEL RH : Patrick Martin favorable à une négociation sur le financement de la protection sociale](#)